

GUIDE

10

De la définition et des bons usages

Des **MATERIAUX DE REVETEMENT**

Et du **PETIT MOBILIER URBAIN**

Relatifs à l'espace public

Les matériaux de revêtement

Les platelages bois



**Syndicat Mixte d'Action pour
l'Expansion de la Gâtine**

46 Boulevard Edgar Quinet - BP 505
79208 PARTHENAY CEDEX

Tél : 05 49 64 25 49

Fax : 05 49 94 21 22

Courriel : pays-de-gatine@gatine.org

Site internet : www.gatine.org

Année 2011



SOMMAIRE



Le bois - Généralités

Page 3



Le bois - Les classes d'emploi

Page 4



Les platelages bois

Page 5

LE BOIS - GÉNÉRALITÉS



L'usage du bois est de plus en plus **fréquent et apprécié**. Il n'est pas rare de le voir dans les espaces publics :

- Pour marquer des limites, sous forme de **bordures en bois**
- Pour servir de soutènement de terre, sous forme de **fascines**
- Pour agrémenter les espaces, sous forme de **mobiliers bois** (bancs, bornes...)
- Pour marquer des espaces ou créer des cheminements piétons, sous forme de **platelages** → revêtement traité à partir de la page 3



Bornes en bois en bordure de cheminement piéton
PARTHENAY



Fascines en bordure de talus - BEAULIEU SOUS BRESSUIRE



Platelage bois en zone humide

Le bois correspond à un matériau noble et sain possédant de nombreuses qualités : **souplesse, légèreté, résistance mécanique et chimique**. En tant que matériau naturel, il est associé à l'idée **de nature, de respect du paysage, de développement durable**.

Le bois est un matériau doux et chaud au toucher. Il permet de donner à certains lieux une intimité, un confort que d'autres matériaux ne pourraient pas apporter.

Contrairement aux idées reçues, les notions écologiques et environnementales sont plus ou moins présentes en fonction du bois choisi. En effet, **la provenance, le mode de culture, les traitements subis** sont des facteurs pouvant rendre le choix du bois beaucoup moins conforme aux notions de développement durable.

Localement, une entreprise d'Airvault utilise le procédé de **l'oléothermie** qui consiste à imprégner les bois **d'huiles végétales** afin d'obtenir un bois thermo huilé durable et conservant ses propriétés mécaniques.

Cette technique contribue à la **protection de l'environnement** par l'utilisation de bois d'origine française voire locale et par l'utilisation de traitements d'origine végétale. Les bois ainsi traités ont la particularité de résister plus longtemps aux variations de couleur.



LE BOIS – LES CLASSES D'EMPLOI

Pour faire le lien entre la durabilité d'un bois et son utilisation, on définit **5 classes d'emploi** au niveau européen (norme NF EN 335-1), qui permettent d'évaluer les risques auxquels le bois va être exposés.

Connaître la classe d'emploi permet de déterminer **l'essence durable à utiliser ou le traitement à mettre en œuvre.**

Classe 1 : Bois placé en intérieur, toujours à l'abri des intempéries (parquets, meubles...)

Classe 2 : Bois placé en intérieur ou en extérieur sous abri, mais ayant pu être exposé temporairement aux intempéries, notamment durant le chantier (charpentes, éléments de toiture...)

Classe 3 : Bois placé en extérieur, soumis à des alternances rapides d'humidifications et de séchages (menuiseries, revêtements extérieurs...)

Classe 4 : Bois placé en extérieur et soumis à des humidifications fréquentes ou permanentes, contact avec le sol, bois immergés dans l'eau douce (clôtures, poteaux...)

Classe 5 : Bois en contact avec l'eau de mer (jetées, pontons...)

D'une manière générale, les champignons appelés pourritures et échauffures se développent quand le bois contient plus de 20% d'humidité : **un bois sec sera alors protégé de ces attaques et de celles des insectes.**

Dans les espaces publics, notamment pour la réalisation **des revêtements en platelages bois**, les classes d'emploi les plus souvent concernées sont **les classes 3 et 4.**

Des **essences locales, telles que le châtaignier, le robinier, le chêne...** peuvent ainsi être utilisées de façon **satisfaisante** (avec ou sans traitement). Utiliser des essences de nos régions permet de :

- diminuer les transports
- faire vivre des industries
- entretenir les paysages
- correspondre avec l'identité et la tradition d'un lieu

Certaines **essences exotiques** sont naturellement classées 3 ou 4 sans avoir besoin de traitements complémentaires. Toutefois, attention à leur provenance qui peut **aggraver la déforestation.**

Les platelages bois font partis des matériaux de revêtement pouvant être utilisés sur le territoire du Pays de Gâtine. Ils vont donc être abordés dans la fiche technique à suivre.



Lattes de bois en chênes présentant différentes finitions



Agrémentation des abords de l'église par un platelage bois
BEAULIEU SOUS BRESSUIRE



LES PLATELAGES BOIS

✦ Usages



Piétons et personnes à mobilité réduite : confort satisfaisant. Toutefois, le revêtement peut être glissant. Dans ce cas, des adaptations sont à envisager pour sécuriser le cheminement (bandes antidérapantes, rainures...).

Vélo, roller, véhicules à moteur : à proscrire

Utilisation à proscrire en cas de très forte fréquentation.

✦ Caractéristiques

Le platelage bois **épargne le sol du piétinement**. Il convient parfaitement aux **sols détremés** et aux franchissements de **zones inondées**.

Le bois est un matériau **imperméable**. Toutefois, les platelages sont positionnés avec un jour entre chaque planche. Ces jours rendent le revêtement **perméable**. Il faut alors penser à prévoir **un système de récupération des eaux pluviales** sous ce dernier.

Le rainurage, très souvent appliqué lui permet d'être un **matériau rugueux**.

Sa **facilité de découpe** lui permet de s'adapter facilement aux espaces publics.

Le bois est un **matériau vivant** évoluant avec le temps. Ses fortes dispositions aux dilatations devront être prises en compte avant toute mise en œuvre.

Les différents traitements du bois (huile, vernis, peinture, lasure...) **protègent le bois** de l'humidité, des intempéries, des rayons UV, de l'usure mécanique, de la saleté... Ils participent également à son embellissement. S'ils sont utilisés, ils devront être appliqués avant la pose du platelage pour éviter tous surcoûts. **L'effet de ces traitements n'est que temporaire.**

Le platelage bois est assemblé et fixé au sol soit par **des éléments bois** (piquets) soit par **des éléments métalliques**. Les fixations sont choisies pour leur durée de vie et pour leur association avec les essences.

Les lattes de bois sont à positionner **perpendiculairement** au sens du cheminement.

✦ Estimation du coût



A partir de 100 € HT le m².



Platelage bois en zone humide



Platelage bois rainuré limitant le risque de glissement

PRIX DONNÉ À TITRE INDICATIF - Variable en fonction des caractéristiques du bois, de sa provenance, de la structure existante, de la surface à traiter, de la période de consultation et de réalisation des travaux.



❖ Approche esthétique et sensible

Le bois, utilisé dans l'espace public, permet d'apporter une **touche naturelle et douce** dans des aménagements souvent très minéraux. En effet, qu'il soit utilisé en mobilier ou en revêtement, le bois est un matériau ancestral et noble qui s'accorde toujours avec son environnement sans compter qu'il stocke le carbone surtout s'il est d'origine locale (peu de transport)!



Ainsi, pour l'aménagement de promenade en milieu naturel et notamment dans les zones humides, le bois sera privilégié (hors bois tanniques dont les coulures sont toxiques pour les poissons). Etant en légère **surélévation par rapport au sol**, il est **très drainant** et ne crée pas de flaques. Comme il sèche extrêmement vite et n'accumule pas la chaleur du soleil, il est aussi très **agréable de s'y asseoir**.

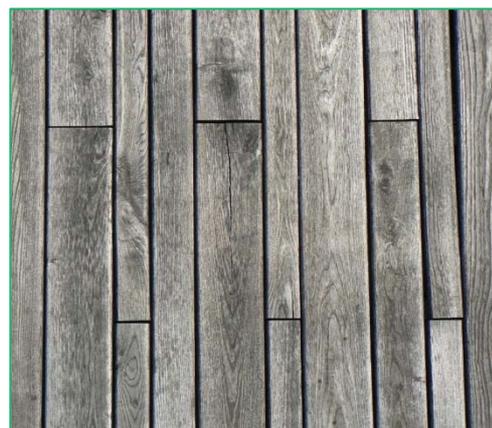
Parfois, on lui reproche son caractère **grisonnant au soleil**. C'est une question de goût et aussi d'entretien. Cependant, les bois thermo huilés résistent plus longtemps aux changements de couleurs.

❖ Vieillesse – Durée de vie – Entretien – Remplacement

** Vieillesse

A l'usage, on risque de noter une dégradation de l'aspect du matériau :

- **développement d'herbes** dans les interstices du platelage
- **traces d'humidité, de pourriture et de champignons** liées à un manque de ventilation (suite au développement des végétaux et à l'accumulation de saletés entre les lattes de bois)
- couleur → **grisonnement du bois**. Ce grisonnement peut être ralenti si le bois a été traité.



Platelage en bois vieilli
Grisonnement du bois

** Durée de vie

La durée de vie du platelage bois est **d'environ 15 ans**.

** Entretien

Nettoyage uniquement manuel : Un balayage régulier permettra de retirer les éléments (gravillons, poussières, débris...) incrustés sur et entre les lattes.

L'entretien reste difficile, notamment lorsque le platelage est rainuré. Les saletés accumulées dans les rainures et les interstices peuvent être nombreuses.

** Remplacement

Le platelage est **facilement réparable** car les lattes de bois défectueuses peuvent être remplacées à l'unité.

La facilité de remplacement dépend également de l'essence de bois utilisé.

❖ Recyclage

S'il n'est pas traité, le matériau déposé pourra être réutilisé en compostage. Sinon, il sera incinéré.

CONCEPTION DU GUIDE

AREAURBANISME

32, boulevard du Guédeau
79300 BRESSUIRE

Tél : 05 49 81 57 52

Mail : areaurbanisme@orange.fr
Site Internet : www.area-urbanisme-79.fr



8, impasse des Frênes
79000 BESSINES

Tél : 05 49 25 83 48
Mail : geniplant@wanadoo.fr

Avec la participation des Directeurs et responsables du Service Territorial d'Architecture et du Patrimoine, des services techniques du Pôle Territorial de Gâtine de la DDT 79, de l'Agence Technique Territoriale du Département des Deux-Sèvres, de la Ville de Parthenay, des Communautés de Communes Gâtine-Autize et Terre de Sèvre.



SYNDICAT MIXTE D'ACTION POUR L'EXPANSION DE LA GATINE

46, boulevard Edgard Quinet

BP 505

79208 PARTHENAY Cedex

Tél : 05 49 64 25 49 – Fax : 05 49 94 21 22

Mail : pays-de-gatine@gatine.org

Site Internet : www.gatine.org

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE

L'Union Européenne



Le Conseil Régional
de Poitou-Charentes



Le Conseil Général
des Deux-Sèvres

